

POUR

des Pyrénées-Atlantiques

solidaires

durables

innovantes



Programme



CANTONALES 20 et 27 mars 2011

Programme

À l'issue d'un travail partenarial associant les candidats et de nombreux citoyens, nous avons élaboré une plateforme électorale qui conjugue solidarité, développement durable et innovation.

solidarité avec les jeunes, les familles, les seniors, les personnes en situation de handicap, celles qui ont des difficultés pour trouver un logement ou réussir leur insertion professionnelle.

Développement **durable** de l'économie, de l'agriculture, de l'offre de transport, de la gestion des déchets et des énergies renouvelables.

innovation pour un territoire qui invente un avenir économique, social et écologique différent, fait de proximité, d'écoute, d'égalité des chances et de solidarité sans frontières.

Des Pyrénées-Atlantiques

solidaires

POUR les jeunes

- Doter chaque collégien d'un cartable numérique et alléger ainsi la charge à transporter chaque jour. En concertation avec la communauté éducative, les manuels scolaires numérisés seront projetés sur les tableaux numériques interactifs. Les livres pourront rester à la maison.
- Proposer un pack autonomie jeunes "64 Attitude" pour les collégiens : un chéquier gratuit d'un montant de 100 euros favorisera les sorties cinéma, théâtre, concert, les achats de livres, les pratiques sportives et culturelles, et aidera à la mobilité dans les transports.
- Développer l'offre d'accueil en internat pour permettre à un jeune confronté à des difficultés passagères, scolaires ou familiales, de poursuivre ses études dans un climat apaisé.
- Créer un dispositif 2^e chance dans les collèges, en lien avec la Région, pour que les jeunes ne quittent pas le système scolaire sans formation.

Dans l'année qui suivra notre élection, nous réunirons des Assises départementales pour la jeunesse (éducation, formation, insertion, mobilité, culture, logement), en concertation avec les acteurs locaux et les associations d'éducation populaire.

POUR les familles

- Maintenir la gratuité du transport scolaire (que la droite UMP-MODEM souhaite constamment remettre en question).
- Accorder une aide au repas pris à la cantine du collège, aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire.
- Généraliser le recours aux produits locaux de qualité pour améliorer la restauration des enfants.
- Favoriser les modes d'accueil diversifiés pour la petite enfance.
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif (espaces de parole) et élaborer avec eux des outils pédagogiques (charte de parentalité) en lien avec le Réseau d'Appui Parents (RAP).
- Établir un nouveau partenariat avec les centres sociaux sur 3 ans.

POUR les personnes âgées

- Augmenter le personnel au contact des personnes âgées dans les maisons de retraite habilitées à l'aide sociale, à but non lucratif (création de 50 postes immédiatement) ; créer un service départemental d'animation réservé à l'ensemble des retraités.
- Attribuer plus justement l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et exiger de l'État qu'il respecte une nécessaire solidarité nationale (fin 2009, il devait + de 45 M€ au département).
- Mettre en place un service public de téléalarme pour faciliter le maintien à domicile des plus âgés et répondre aux situations d'urgence.
- Renforcer la formation et la professionnalisation des personnels pour mieux accompagner les personnes âgées, chez elles ou en établissement.

Dans l'année de notre élection, nous réunirons des Assises départementales pour préparer le schéma départemental des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en concertation avec les associations et les représentants des usagers.

POUR les personnes en situation de handicap

- Construire ou réhabiliter des logements accessibles bénéficiant de services de proximité répondant aux besoins des personnes en situation de handicap et/ou âgées.
- Embaucher des salariés en situation de handicap au Conseil général pour atteindre l'objectif de 6% prévu par la loi. Le Département n'en emploie aujourd'hui que 3,49% et de ce fait, doit s'acquitter d'une amende pour non respect d'une obligation légale.

POUR les personnes fragiles

- Créer un service public de transport à la demande, en partenariat avec les communautés de communes volontaires pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, des familles, des jeunes demandeurs d'emploi sans voiture.
- Organiser un réseau d'épicerie sociales et solidaires : les producteurs locaux y trouveront un nouveau débouché et les familles recommandées par les services sociaux bénéficieront de tarifs réduits.
- Aider les associations humanitaires (Banque alimentaire, Restos du Cœur, Secours Populaire...) à se loger dignement pour accomplir leurs missions.

POUR le logement

- Faire du logement pour tous une priorité absolue : habitat durable, transformation et réhabilitation des logements et des quartiers en difficulté.
- Développer une offre spécifique : résidences sociales, colocation dans le parc social pour faire face à la pénurie de petits logements.
- Intervenir sur l'isolation et le chauffage dans les logements anciens pour diminuer les factures d'énergie de leurs occupants.
- Définir un plan départemental pour le logement des jeunes et des saisonniers, en complémentarité avec la Région.

Des Pyrénées-Atlantiques

durables

Dans les 3 ans, nous réunirons des Assises départementales du développement durable, en concertation avec tous les acteurs locaux, afin de mettre en œuvre les préconisations de l'Agenda 21.

POUR le développement économique et l'emploi

- Créer un fonds de capitalisation, abondé par le Département, la Région et des partenaires privés, pour soutenir l'activité des plus petites entreprises (PME, PMI, TPE) et leur transmission, y compris la reprise par les salariés sous forme coopérative.
- Créer un comité d'orientation stratégique (réunissant élus, chercheurs, experts, chefs d'entreprise, représentants des salariés) autour de l'aéronautique et de la métallurgie, de la chimie fine et de la chimie verte, de l'agroalimentaire, du tourisme.
- Favoriser l'innovation dans les PME/PMI en soutenant notamment les filières novatrices (biotechnologies, Biarritz Océan, Hélioparc 2...).
- Bâtir des conventions spécifiques avec les grands groupes qui comptent dans l'économie départementale [Total, Safran (Turbomeca, Messier) Dassault, Euralis, Lindt...] afin qu'ils précisent leurs projets de développement, de recherche, de formation, d'accompagnement du tissu industriel local sur 5 ans. Le Conseil général mettra en œuvre les financements adaptés.
- Veiller à attribuer les fonds du Bureau de Développement Économique Adour dans la plus grande transparence, en concertation avec les organisations syndicales.
- Conditionner l'aide aux entreprises à leur investissement social et à leur engagement départemental.
- Initier des zones de développement économique en milieu rural pour accompagner la création d'emploi et revitaliser les territoires.
- Proposer des pépinières d'entreprises dans les Zones d'Activité Économique (ZAE) communautaires, à l'instar de la dynamique opérée par le réseau Eurolacq.
- Créer un fonds d'amorçage solidaire pour faciliter la création d'emploi par les personnes en insertion.
- Développer des entreprises d'insertion pour donner plus de chance aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail.
- Soutenir le tourisme urbain (aides aux meublés de tourisme, aux gîtes urbains...).
- Sécuriser la filière pêche : soutien au port de Ciboure/Saint-Jean-de-Luz, modernisation des bateaux, appui à l'organisation de la profession, travaux sur les infrastructures portuaires, coopération avec le port de Pasajès.
- Encourager les filières courtes en agriculture (ateliers de production et de transformation de proximité), mettre en relation les producteurs avec les écoles, les collèges et les maisons de retraite.
- Soutenir les filières spécifiques départementales (élevage et viticulture en particulier).
- Faciliter l'installation des jeunes en agriculture en initiant, avec la SAFER, un système de location foncière.

POUR les infrastructures et les transports

- Accompagner les grands projets structurants :
 - LGV Sud-Europe Atlantique avec prolongement vers le Béarn et la Bigorre
 - Réalisation d'une nouvelle liaison routière Pau-Oloron avec étude complémentaire des meilleures solutions techniques et environnementales pour le tracé.
- Soutenir les deux aéroports (Pau, Biarritz) et leur développement.
- Créer un site web "Mobilité 64" présentant l'offre de transport au départ de chaque commune du département.
- Développer le transport collectif en créant le billet unique "train - bus - autocar départemental".
- Initier des éco-chantiers d'insertion pour certains travaux sur les routes départementales en utilisant les éco-gravats, matériaux de récupération.

POUR l'environnement

- Développer des "Maisons de l'agriculture durable" sur tout le territoire, dans lesquelles, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et les filières, seraient déployées des structures collectives de production, de conditionnement, de distribution et de vente des productions de qualité.
- Assurer la promotion de la filière bois : bois énergie, bois de construction, exploitation des forêts de montagne.
- Mettre en réseau les différentes structures intercommunales pour mieux valoriser le tri sélectif et le traitement des déchets.
- Prévoir la mutualisation des nombreux syndicats d'assainissement et d'eau pour parvenir à une tarification sociale du prix de l'eau et de l'assainissement.
- Accorder un bonus écologique aux entreprises utilisant les énergies renouvelables.
- Créer un centre de ressources "GEODOMIA" associant Conservatoire naturel, Conservatoire du littoral, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)...

Des Pyrénées-Atlantiques

innovantes

POUR le territoire

- Créer six Maisons du Département, adossées à six Maisons de la Solidarité. Elles accueilleront les citoyens de tous âges et assureront un service public de qualité proche et solidaire.
- Soutenir l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, comme université pluridisciplinaire, dans le respect de la pluralité de ses implantations (Pau, BAB).
- Inventer demain et envisager les Pyrénées-Atlantiques à l'horizon 2021 :
 - En construisant une vision partagée des Pyrénées Atlantiques, un projet global, une stratégie prospective qui prenne en compte la diversité des territoires constitués en Pays ;
 - En enclenchant une dynamique collective pour penser l'avenir du territoire ;
- En engageant une démarche de progrès pour faire face aux dysfonctionnements économiques, sociaux et écologiques.
- Défendre les contrats territoriaux État-Région-Département, et en particulier celui du Pays basque, très directement menacés par la réforme de l'organisation territoriale voulue par la droite.
- Labelliser de grands événements valorisant l'identité "Pyrénées-Atlantiques" tout en soulignant la diversité des territoires (océan, montagne, urbain, rural).
- Bâtir un schéma départemental mettant en perspective l'indispensable présence médicale dans les zones rurales et les zones urbaines défavorisées.

POUR l'accès à la culture et au sport

- Favoriser le développement du service culturel départemental vers :
 - le soutien à la création et à la diffusion (spectacles vivants, arts plastiques, langues régionales...)
 - l'émergence d'un réseau de résidences d'auteurs et d'artistes.
- Ouvrir les ateliers des artistes locaux à la curiosité des habitants du département : c'est l'opération "L'art prend l'air".
- Promouvoir l'opération "Grandir avec la culture" : les arts s'inventent dans les classes des quelques 30 000 collégiens du département (ateliers artistiques avec des professionnels).
- Créer un fonds spécial pour faciliter l'accès au sport des personnes handicapées mentales ou physiques en prenant en charge le surcoût lié à l'encadrement spécifique de ces personnes dans un club ouvert à tous.
- Amplifier l'aide aux clubs formateurs, aux dirigeants bénévoles et aux arbitres et juges arbitres.

POUR les associations

- Proposer aux associations des conventions triennales visant à la réalisation d'actions de solidarité innovantes, d'utilité sociale, sur leur territoire de vie.
 - Lancer 100 projets "Solidaires sans frontières" en 3 ans : encourager la solidarité internationale Nord-Sud et la coopération décentralisée avec le concours du monde associatif et les collectivités territoriales autour d'opérations liées à l'éducation, au tourisme solidaire, à l'environnement et la gestion des ressources naturelles, à la santé et au social, à l'enfance et à la scolarisation.
- Le développement de ces partenariats internationaux dirigés, entre autres, vers l'Afrique, s'appuiera sur la reconnaissance permanente du bénévolat.

POUR une nouvelle gouvernance

- Impulser une nouvelle dynamique avec les services et les personnels du Conseil général, sur la base d'objectifs partagés.
- Accompagner les organisations syndicales, en participant au financement de la formation de leurs responsables.